

Le Calétusien

2020



Bulletin municipal de CHALLET

SOMMAIRE

- 1 - Mot du Maire**
- 2 - L'équipe municipale 2020**
- 4 - Commissions et syndicats**
- 6 - Covid-19**
- 12 - Budget 2020**
- 14 - Tarifs communaux**
- 16 - Réalisations 2020**
- 18 - 2020 en images**
- 22 - Un mot de nos associations**
- 24 - Civisme**
- 25 - Actes citoyens**
- 26 - Les pompiers de nouveau mobilisés pour Challet**
- 27 - Etat civil**
- 28 - Vie scolaire**
- 30 - Un jeune Calétusien à l'honneur**
- 32 - Les autorisations de travaux**
- 33 - La taxe d'aménagement et données cadastrales**
- 34 - Infos pratiques**
- 36 - Mots croisés « gagnants »**

Rédaction et direction : Hélène DENIEAULT
Maquette et mise en page : Hélène BURGUET
Impression : GRAPHY (69)

Remerciements aux sponsors qui participent à l'édition
de ce bulletin.

Cher Calétusien, Chère Calétusienne,

Comment commencer cet édito après une telle année et sans avoir de grande visibilité sur la nouvelle ?

Que retenir de 2020 ? La crise sanitaire inédite due à la Covid bien entendu mais je souhaite aborder d'autres faits plus positifs et miser sur la solidarité et l'adaptabilité de tous courant 2020.



Suite aux élections municipales de mars, une nouvelle équipe est donc à la gestion communale. Je tiens à remercier les conseillers sortants pour le travail accompli et je souhaite un plein épanouissement aux nouveaux ! Vous avez à votre service, une équipe mobilisée et qui fait de son mieux pour Challet !

A suivi un contexte sanitaire extrêmement grave où après l'annonce brutale d'une première période de confinement, la solidarité qui caractérise si bien notre village s'est mise en place naturellement. Tout s'est arrêté du jour au lendemain ! Une situation exceptionnelle où chacun a fait face et s'est organisé : l'école à la maison, le télétravail, les attestations dérogatoires de déplacement... Nous avons eu la chance de vivre ce confinement à la campagne et bien entourés, cela a aidé à franchir ce cap ! Des liens plus forts avec nos proches se sont tissés.

Des applaudissements au personnel soignant et médical, en première ligne contre l'épidémie. Une pensée aux artisans, aux commerçants, à tous les professionnels dont le moral était au plus bas mais qui ont su surmonter ces épreuves difficiles. Ils ont doublé leur force de travail pour résister à cette crise sans précédent et pour satisfaire les besoins des Français.

Après la période estivale et malgré une rentrée placée sous surveillance et sous protocole sanitaire, un deuxième confinement est annoncé face à la propagation du virus. Les enfants doivent, à nouveau, supporter des changements essentiels dans leur quotidien et leur apprentissage. Ils font la preuve de leur incroyable force d'adaptation et de compréhension face à cette situation pandémique. Bravo à eux et au personnel éducatif.

Je salue également tous les acteurs de la vie communale (élus, pompiers, bénévoles, habitants, professionnels...), les administrations et les établissements publics avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Sans oublier notre personnel communal de qualité !

Bien évidemment, après une telle année, il a été difficile d'avancer. Nos projets comme les vôtres ont été un peu chamboulés. Quelques réalisations réfléchies pour une meilleure optimisation des lieux et pour la sécurité des administrés ont pu être effectuées : aménagement de la mairie, travaux de voirie, achat d'un défibrillateur et changement de la VMC de la salle communale. Merci à l'Etat, au Conseil Départemental et à Chartres Métropole pour les subventions accordées, sans elles, ces investissements n'auraient sans doute pas vu le jour si vite.

Nous espérons que l'espace intergénérationnel (city, terrains de pétanque..) débute en 2021 et que la réflexion sur le problème de la vitesse dans notre village se précise. En effet, nous sommes régulièrement interpellés par ces comportements excessifs.

Pour conclure, j'émets le souhait que 2021 soit une année douce et apaisée, plus sereine. Que la joie de retrouver une vie plus stable et de partager des liens familiaux, amicaux et sociaux (qui nous manquent beaucoup) soit proche. En attendant, n'oublions pas que le virus est toujours là. Continuons à être vigilants, à être patients, à respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires. Ensemble, nous y arriverons !

Prenez soin de vous et de vos proches. Très belle année et excellente santé à toutes et à tous !

Votre Maire,
Hélène DENIEAULT

2020 l'année du renouvellement municipal :

Un seul tour a suffi pour élire les 11 conseillers sur Challet malgré le climat particulier, dû à la Covid, lors du scrutin du 16 mars. Une équipe bien renouvelée avec 7 nouveaux conseillers sur 11 et avec une moyenne d'âge de 45 ans.

Durant le premier confinement, les 2 équipes municipales se sont adaptées à la situation. Les sortants : toujours présents et les nouveaux : impatients de commencer, ont agi en commun. Après le déconfinement annoncé, le nouveau conseil a pu enfin se mettre en place.

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu le samedi 23 mai à 16h30 à la salle communale, à huis-clos en raison de cette crise sanitaire.

- **Hélène DENIEAULT** a été réélue à l'unanimité Maire (mairie sortant) et siège au conseil communautaire de Chartres Métropole en tant que titulaire.
- **Jean-Yves NIVAULT** a été élu à l'unanimité 1er adjoint et siège en tant que conseiller communautaire suppléant à Chartres Métropole.
- **Frédéric QUERUEL** a été désigné conseiller municipal délégué par arrêté du Maire. Celui-ci a la charge de la gestion de la salle communale.



Premiers mots du Maire :

"Je remercie les habitants pour leur confiance renouvelée et les conseillers qui ont souhaité m'accompagner et s'investir dans la vie de notre village, charmante commune où il fait bon vivre. Je tiens à saluer le travail des conseillers sortants. Je félicite mon Adjoint pour son élection, lui et moi sommes entourés d'une équipe volontaire, prête à avancer.

Un nouveau mandat ! Une formidable expérience d'élus locaux, une nouvelle mission de proximité pour nous tous. Nous continuerons dans un bel esprit ENSEMBLE".



Hélène DENIEAULT
Maire



Jean-Yves NIVAULT
1^{er} Adjoint



Christophe LE NINAN
Conseiller municipal



Dimitri TACHAT
Conseiller municipal



Sylvain BROSSERON
Conseiller municipal



Marie-Thérèse LELOURDY
Conseillère municipale



Julien LEGRAND
Conseiller municipal



Baptiste DORDOIGNE
Conseiller municipal



Isabelle FERMIN
Conseillère municipale



Frédéric QUERUEL
*Conseiller municipal
délégué*



Jennifer LEGAZ
Conseillère municipale

COMMISSIONS :

Le Maire est membre de droit dans toutes les commissions

Budget et finances :

Jean-Yves NIVAULT
Jennifer LEGAZ
Christophe LE NINAN

Voirie, bâtiments publics et communaux, sécurité et travaux :

Jean-Yves NIVAULT
Sylvain BROSSERON
Dimitri TACHAT
Frédéric QUERUEL
Julien LEGRAND

Urbanisme, environnement, développement durable et agriculture :

Jean-Yves NIVAULT
Baptiste DORDOIGNE
Jennifer LEGAZ

Loisirs et fêtes :

Jean-Yves NIVAULT
Marie-Thérèse LELOURDY
Isabelle FERMIN

Appels d'offres :

Titulaires :
Jennifer LEGAZ
Jean-Yves NIVAULT
Baptiste DORDOIGNE

Suppléants :
Christophe LE NINAN
Isabelle FERMIN
Julien LEGRAND

SYNDICATS :

S.I.R.P.E.C.

Titulaires :
Hélène DENIEAULT
Christophe LE NINAN
Jennifer LEGAZ

Suppléant :
Dimitri TACHAT

Syndicat de Fresnay

Titulaires :
Frédéric QUERUEL
Hélène DENIEAULT

Suppléant :
Isabelle FERMIN

CORRESPONDANT DÉFENSE ET SÉCURITÉ :

Julien LEGRAND

Même pas mal

Pas besoin de souffrir pour être belle!



Soins du visage, épilation, beauté des mains et des pieds, maquillage, teinture de cils et sourcils, pose de faux ongles et capsules et de vernis semi-permanent

Sur Rendez-vous au 06 33 41 52 71

- Chez vous
- Chez moi, 24 rue de la République
28300 Challet
- Chez Coiffure Sylvie, 4 rue de l'Eglise
28130 Hanches

Violette Ortoré
24, rue de la République
28300 Challet

N° Siret: 82834808600012



Boutique à la ferme

Fruits et légumes de saison cultivés naturellement & produits du terroir.

Du mardi au vendredi 15h-19h
Samedi 9h-12h30

1 rue des fontaines, Minières,
28210 LE BOULLAY THIERRY
www.lepotagerdediane.fr



D.V GARREAU ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

02 37 22 31 10 / 07 70 78 22 59

3, rue de la CHAUVELLE - 28190 SAINT ARNOULT DES BOIS
valerie.garreau4@orange.fr

Le Restaurant



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
et tous les vendredis soirs

OG. TRAITEUR

Organisation complète
de vos repas et réceptions

Produits
Terres d'Eure & Loir



47 rue du Docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

02 37 65 29 40 - 06 65 08 86 21

olivier.gloux0873@orange.fr / <http://www.og-traiteur-28.fr>

SIRET : 515 069 458 00013

DISTRIBUTION DE MASQUES :



Mieux vaut tard que jamais !

Commandés avec l'adhésion de l'ancienne et nouvelle équipe municipale, la mairie a profité d'une commande groupée afin d'avoir un tarif intéressant. Il était naturel et essentiel d'apporter ce geste à nos administrés lors de cette période difficile et inédite.

Après un retard de livraison et quelques péripéties liées à la procuration de ces masques en tissu, la Municipalité s'est organisée pour les distribuer dans les meilleures conditions possibles.

2 créneaux ont été fixés pour récupérer ces masques achetés (en avril) : samedi 13 juin de 9h à 12h et mardi 16 juin de 17h à 19h.

Chaque habitant a pu disposer d'un masque lavable aux normes (adultes et enfants à partir de 10 ans).

Lors de cette distribution, cela nous a permis de se retrouver et de favoriser d'agréables moments d'échanges avec nos habitants, devenus plus rares, avec cette période de confinement.

Mme le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale remercient chaleureusement notre bénévole Marie-France HOYAU qui a permis de dépanner certains habitants, en masques, en attendant notre livraison tardive ainsi que lors du 2^{ème} confinement. Un grand merci pour son investissement durant ces mois.



ARTICLE PARU DANS « LA LETTRE DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR DE JUIN 2020 :

Interview de Madame le Maire de Challet

« Assez rapidement, la Commune a commandé des masques aux normes, en tissu lavables pour les habitants mais la livraison, n'étant prévue que fin mai, nous avons mis à disposition des masques réalisés spontanément par une bénévole.



Cela a permis de dépanner certains administrés en attendant les nôtres.

Elle venait me voir très souvent pour me montrer ses progrès et ses différents modèles... A un moment, elle était en manque de tissu et, naturellement, une habitante a fourni à la Municipalité plusieurs pièces en coton. Elle a donc pu continuer son travail. Une belle solidarité, un mot souvent utilisé dans notre village rural ! Un geste fort apprécié. »

TEMOIGNAGES DU PREMIER CONFINEMENT :

Une solidarité toute naturelle s'est mise en place pendant cette période inédite et exceptionnelle de confinement dans notre village devenu tellement calme.

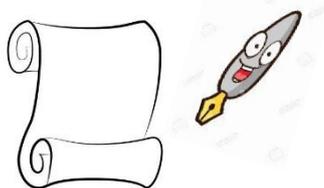
La majeure partie des habitants se sont retrouvés à domicile.

Les manifestations et évènements ont bien entendu étaient à l'arrêt ! Tout était incertain et suspendu. Chacun rendait service si besoin, apportait du tissu pour la confection de masques, prenait des nouvelles des proches, ramenait des courses pour ses voisins en plus de l'aide mise en place par la Municipalité. Nous avons fait de notre mieux pour gérer cette crise et nous continuons... car hélas, elle n'est pas terminée ! Il est encore si difficile de se projeter !

Merci au personnel communal pour sa présence, son travail et aide au quotidien.

Merci à toutes et à tous pour votre belle solidarité qui reflète le bien-vivre ensemble de notre village !

« **A vos stylos !** » Après le 1^{er} confinement, nous vous avons demandé votre expérience, votre ressenti... merci aux habitants pour leur participation et aux enfants pour leur dessin.



Madame Danièle MASSOT :

Le confinement, quelle drôle de période (période éprouvante) ! Mais nous qui habitons à la campagne n'étions pas les plus à plaindre. Nous pouvions profiter de l'espace et de la verdure.

Toutefois, du jour au lendemain nous avons dû annuler les rendez-vous, les réunions, adapter notre rythme de vie, prendre des précautions sanitaires, comme :

- La désinfection des courses
- La distanciation
- Ne pas serrer la main, ni faire la bise, éternuer dans son coude, éviter de se toucher le visage.
- Se munir de l'attestation de déplacement avant de quitter la maison (même pour aller rendre visite à nos voisins) ainsi que du masque, du gel. Combien de fois j'ai fait demi-tour car j'oubliais l'attestation) !

La première fois où j'ai dû aller faire les courses, quelle angoisse !

Le drive me paraissait plus approprié pour éviter les cohues. Malgré tout, j'étais mal à l'aise.

Équipée de gants, bonnet, masque.

Au retour, j'ai désinfecté toutes les courses, lavé tous mes vêtements, pris une douche, la crainte que ce virus me soit sauté dessus !

Purtout que j'avais appris auparavant que plusieurs personnes de mes connaissances étaient contaminées.

Quelques jours après cette "épisode" j'ai appris qu'un épicier local livrait les courses. Quel soulagement ! Pour le remercier de son service, je continue à me fournir chez lui.

Et puis, au fil des jours j'ai pris "un peu" d'assurance tout en respectant les normes sanitaires.

Pour ma part, je regroupais les commandes de pain pour le voisinage, j'allais chez le pharmacien pour eux et pour d'autres courses.

Je passais beaucoup de temps au téléphone pour prendre des nouvelles des personnes éloignées.

Ces 2 mois m'ont permis de faire du rangement, du nettoyage enfin des choses que je repousse toujours au lendemain et que je ne fais jamais.

Le plus difficile a été de ne plus voir celles et ceux que nous aimons, et, dans un autre domaine, de ne pas pouvoir accompagner les personnes endeuillées.

Je saluerai le sursaut de solidarité et de créativité que les individus et les associations ont mis au service du bien commun, en espérant que cet élan ne s'arrêtera pas là.

Ces 2 mois de confinement nous ont obligés à prendre du recul par rapport à un monde dont nous savons qu'il sera différent.

On peut également regarder cette période comme une expérience de vie inédite qui va créer de nouvelles habitudes et comportements dans le sens de prendre soin de soi et des autres.

Monsieur Stéphane CALMEIN :

« En effet, mon entreprise à Epernon travaillant pour l'agro-alimentaire, nous n'avons pas arrêté notre activité et nous avons même dû augmenter nos capacités de production au vu d'un surcroît de commande de la part de nos clients, de ce fait j'ai continué à aller travailler tous les jours avec des mesures sanitaires renforcées telles que la prise de température quotidienne, gestes barrières renforcés et attestation de mon employeur en poche. Seul changement vraiment notable la désertion des villages traversés y compris bien sûr à Challet où les bus scolaires matinaux qui animent le village de bon matin étaient bien entendu absents, là où

je mets quotidiennement 30mn pour aller au travail, je n'en mettais à peine 20 durant cette période.

Idem, mon activité de week-end auprès des animaux n'a évidemment pas été interrompue non plus. Ils ont continué à être soignés et nourris sans interruption, le refuge était seulement fermé au public, les animaux n'ont donc pas reçu beaucoup de visites lors de cette période à contrario, des animaux abandonnés qui ont continué à arriver au refuge, là aussi un surcroît d'activité et une organisation sanitaire stricte pour éviter de se croiser entre bénévoles et salariés avec des horaires adaptés. Donc finalement le confinement a été pour moi plus un surcroît de travail qu'un temps d'inactivité. Tout ça ponctué par les promenades quotidiennes de mon chien ici à Challet, attestations en poche n'ayant par ailleurs jamais été contrôlé bien qu'ayant croisé plusieurs fois la gendarmerie.

Voilà pour ce que j'ai vécu de cette période que je ne nommerai pas de "confinement" pour ma part. >>

Madame Marie BUDA

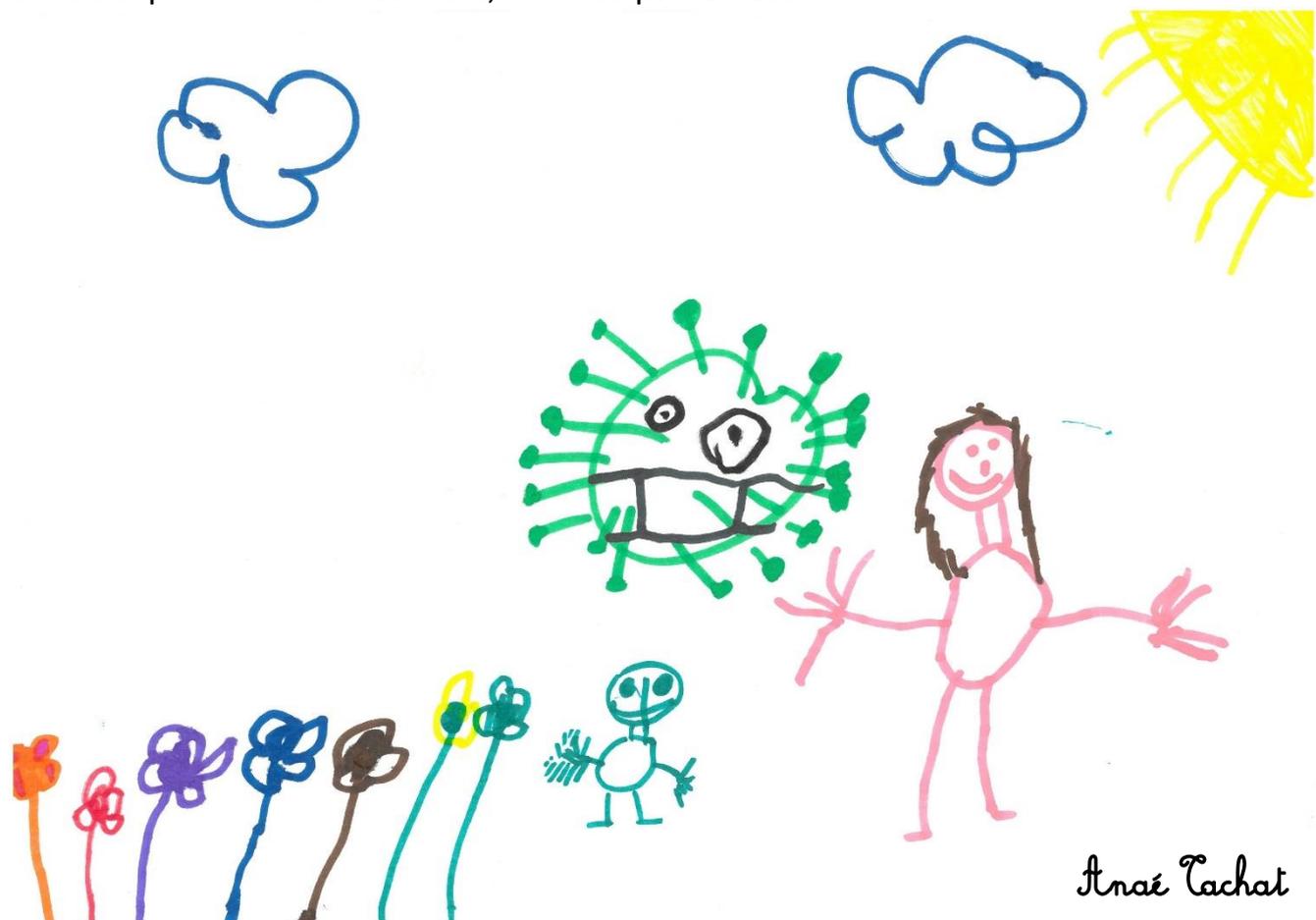
En tant que technicienne de laboratoire en analyses médicales, j'ai dû continuer à travailler pendant la période de confinement. Nous avons réalisé très tôt les tests de PCR, dépistages covid en naso pharyngé, malgré le manque de tests, réactifs et de matériel.

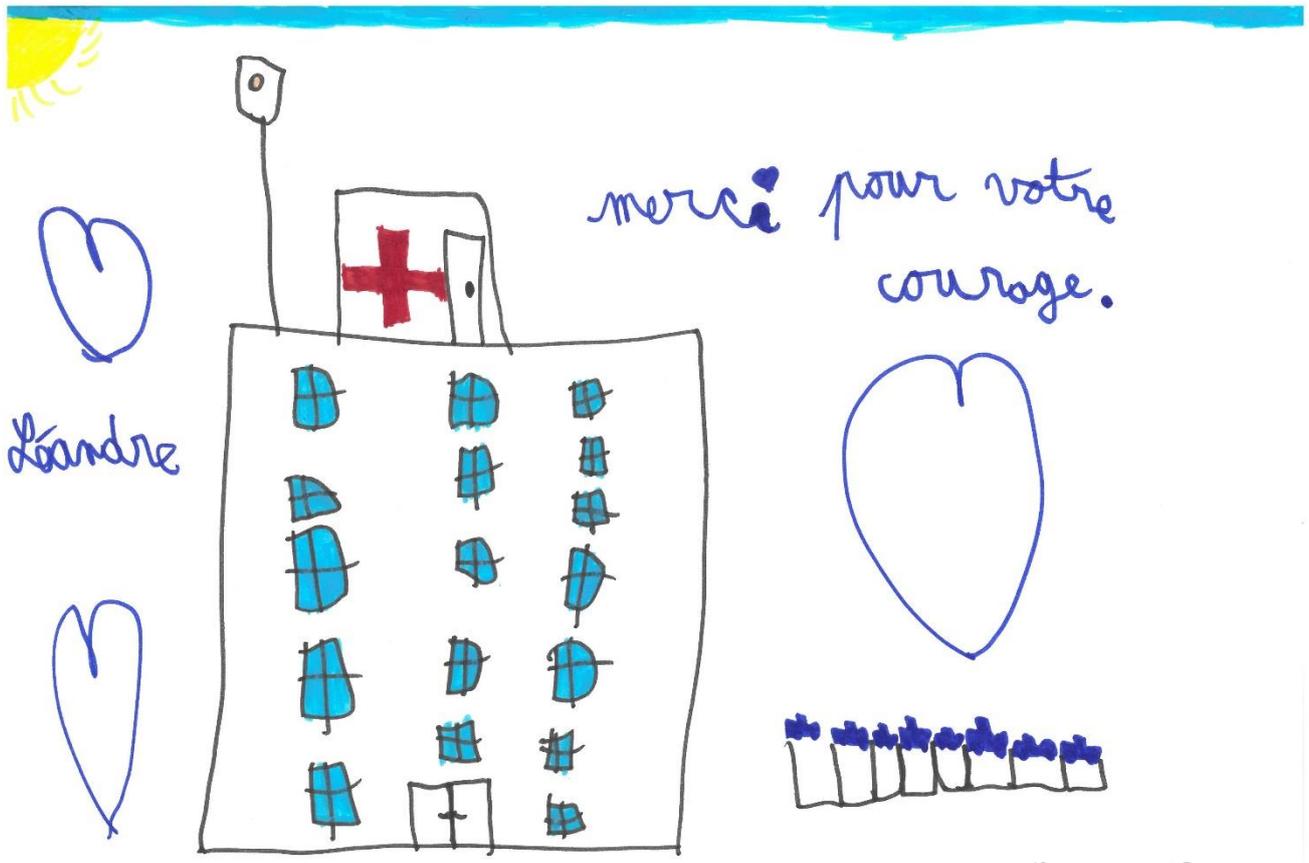
Personnellement, j'ai vécu cette période avec beaucoup de stress et d'inquiétude. Nous étions en première ligne et nous n'avions que peu de connaissances sur ce virus. Ma plus grande crainte était de contaminer mes proches les plus fragiles. Pourtant, mes collègues et moi étions sur le pont, conscients de l'importance de notre rôle durant cette pandémie.

Pour décompresser pendant mes jours de repos, j'ai commencé à compter les oiseaux de mon jardin et j'ai pu transmettre mes données à une association de protection de l'environnement. C'est avec plaisir que j'ai observé mésanges, pinsons, troglodytes, verdiers, accenteurs mouchets et bien d'autres. J'ai pu apprécier la diversité des espèces dans notre village et il est important de les préserver.

Covid19... vu par les enfants

Certains s'expriment avec des mots, d'autres par le dessin...





Léandre Denicault

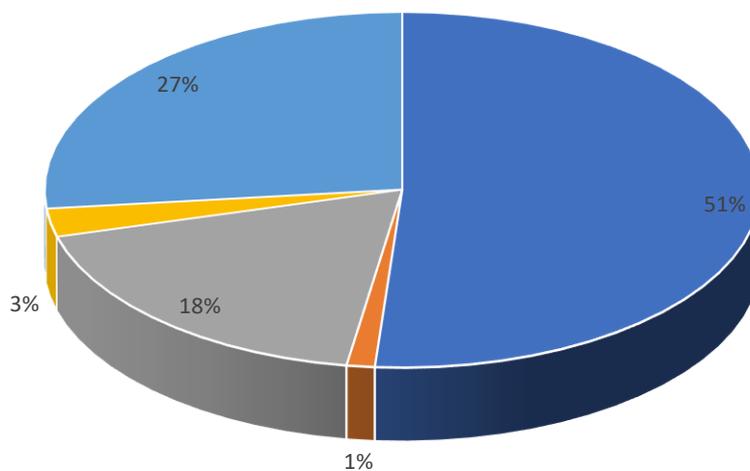


Kassandra Mascarzini

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 272 741 €

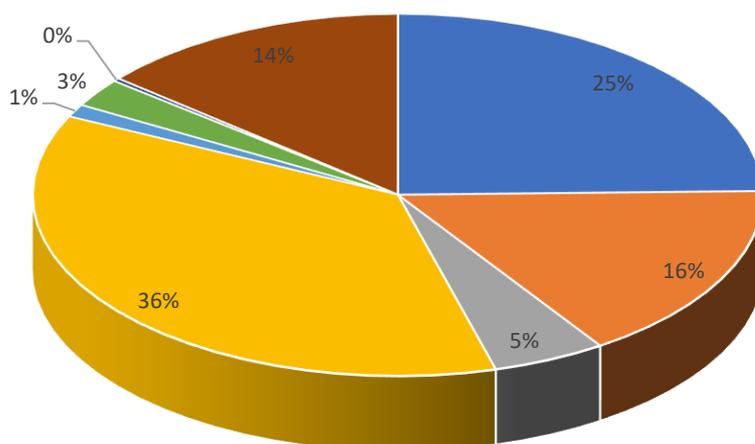
- Impôts et taxes
- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participations
- Location salle communale et loyer logement communal
- Résultat de fonctionnement reporté



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 272 741 €

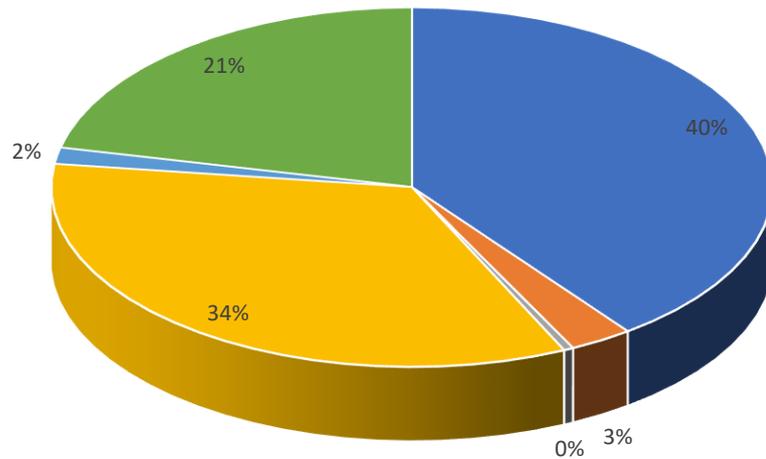
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Attribution de compensation
- Autres charges de gestion courante dont SIRPEC (74 000 €)
- Intérêts
- Charges exceptionnelles
- Amortissements
- Virement à la section d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 176 564 €

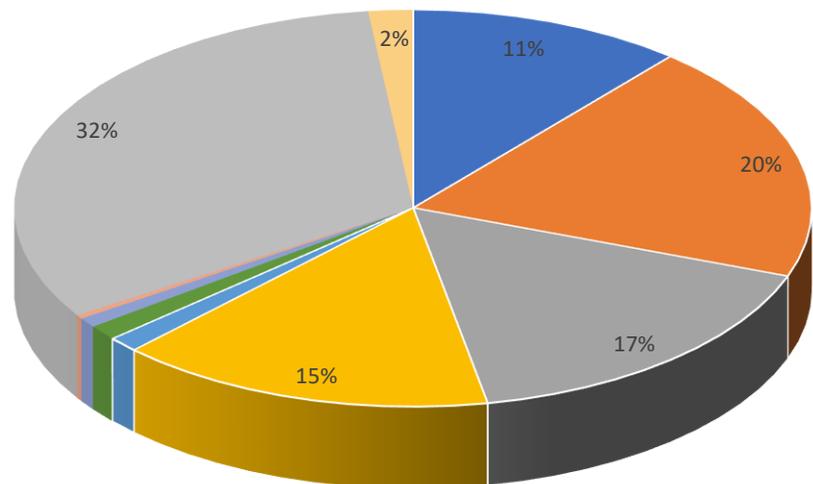
- Subventions d'investissement
- Dotations
- Amortissements
- Emprunt
- Produits de cession
- Virement de la section de fonctionnement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 176 564 €

- Emprunts
- Rénovation mairie
- VMC salle communale
- Réfection voirie communale
- Décorations Noël
- Défibrillateur
- Ordinateur secrétariat
- Logiciel
- Projet espace intergénérationnel/equipements tracteur
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté



Salle communale

Capacité maxi de la salle : 70 – 80 personnes

Coût de location de la salle :

• Tarifs commune :

Week-end (2 jours)

200 € du 1^{er} mai au 14 octobre

250 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine

50 € du 1^{er} mai au 14 octobre

60 € du 15 octobre au 30 avril



Rappel : à partir de la troisième réservation, le tarif "hors commune" sera appliqué.

• Tarifs hors commune :

Week-end (2 jours)

300 € du 1^{er} mai au 14 octobre

350 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine

80 € du 1^{er} mai au 14 octobre

90 € du 15 octobre au 30 avril



La location de la salle est une recette pour la commune, aussi il est important que les Calétusiens respectent le règlement interdisant le prête-nom.

• Tarifs associations :

Les associations calétusiennes bénéficient gratuitement de la salle pour leurs différentes animations hebdomadaires, sous la responsabilité de leur Président respectif.

Pour les manifestations organisées le week-end, la gratuité s'applique sur les deux premières réservations au-delà le tarif suivant s'applique :

100 € du 01/05 au 14/10

125 € du 15/10 au 30/04

• Cautions :

- Caution couvrant les locaux, le matériel et le non-respect du règlement d'utilisation de la salle : 500 €

- Caution ménage : 80 €

• Location du vidéoprojecteur : 30 €

• Location de vaisselle :

Ensemble repas : 1 €

1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café
et 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates,
1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied,
1 flûte 1 €

Ensemble vin d'honneur : 0,50 €

1 verre à pied et 1 flûte à champagne

(Possibilité de louer la vaisselle à l'unité)

Cimetière

- | | |
|----------------------------------|-------|
| - Concession trentenaire | 160 € |
| - Concession cinquantenaire | 250 € |
| - Concession trentenaire caverne | 160 € |



Assainissement,
branchements,
travaux de voirie,
viabilisation,
aménagements extérieurs...



ANSEAUME T.P.
Terrassement

06 09 49 77 27

28170 SERAZEREUX

www.ansaumetp.fr

Réfection de voirie : La Vallée Bouin, l'entrée du village, le Chemin du Moulin, la rue de Verdun et la rue du Levant



Montant des travaux (HT)	21 792,25 €
Subvention du Conseil Départemental	6 537,00 €
Subvention de Chartres Métropole	7 627,00 €
Autofinancement (reste à charge)	7 628,25 €

Changement de la VMC à la salle communale :



Montant des travaux (HT)	15 515,23 €
Subvention du Conseil Départemental	4 654,00 €
Subvention de l'Etat	3 103,00 €
Subvention de Chartres Métropole	3 800,00 €
Autofinancement (reste à charge)	3 958,23 €

Devant la mairie :



Montant des travaux : 1 639,00 € HT



L'accueil du secrétariat :



Montant de l'investissement : 676,26 € HT

Défibrillateur :



24 octobre 2020 : formation défibrillateur

Montant de l'investissement (HT)	1 810,00 €
Subvention AXA	150,00 €
Subvention Groupama	200,00 €
Subvention Chartres Métropole	730,00 €
Autofinancement (reste à charge)	730,00 €

Nettoyage de la vallée secondaire :



Montant du nettoyage : 920,00 € HT

Des pages moins fournies en évènements et en animations en raison de la crise sanitaire. Nous espérons tous, élus et bénévoles, vous retrouver et partager des moments conviviaux comme Challet sait si bien le faire !

Vœux de la Municipalité :

Nous vous comptons toujours aussi nombreux à ce traditionnel rendez-vous !

Un grand merci pour votre présence, c'est toujours, pour le conseil municipal, une joie et une fierté de vous recevoir et échanger le temps d'un instant en ce début d'année.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir les pizzas de Thierry, notre pizzaiolo, que nous remercions pour sa fidélité !



Ici l'ancienne équipe municipale entourant un jeune couple installé récemment à Challet.



Une cérémonie réussie !

Soirée Chili :

Le 7 mars, le comité des fêtes a réuni une quarantaine de convives lors de la soirée chili. Après avoir dégusté, une assiette bien garnie, les participants ont pu danser !



8 mai :

Une commémoration particulière en plein confinement. En cercle très restreint, Madame le Maire a donné lecture du message du Ministère des Armées et a déposé une gerbe au Monument aux Morts comme le préconisait les services de la Préfecture en cette crise sanitaire.



La Circo en vélo :

Dans le cadre de sa tournée en vélo dans sa circonscription, notre Député Guillaume KASBARIAN a fait une étape à Challet, le 18 juillet !

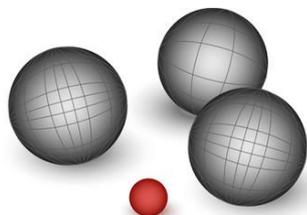
Une étape qui a permis d'échanger avec les élus et Amandine DUPUY, agricultrice bio, invitée à se joindre à nous. Merci à cette jeune agricultrice d'avoir répondu à l'invitation et de nous avoir ouvert sa ferme pour nous expliquer sa démarche et son travail en bio. Ecologie et environnement au programme !



Pétanque :

Les 3 licenciés (Dylan, Cédric et Patrice) de SLC ont remporté la victoire lors du concours en tripléte organisé à Luray le 18 octobre.

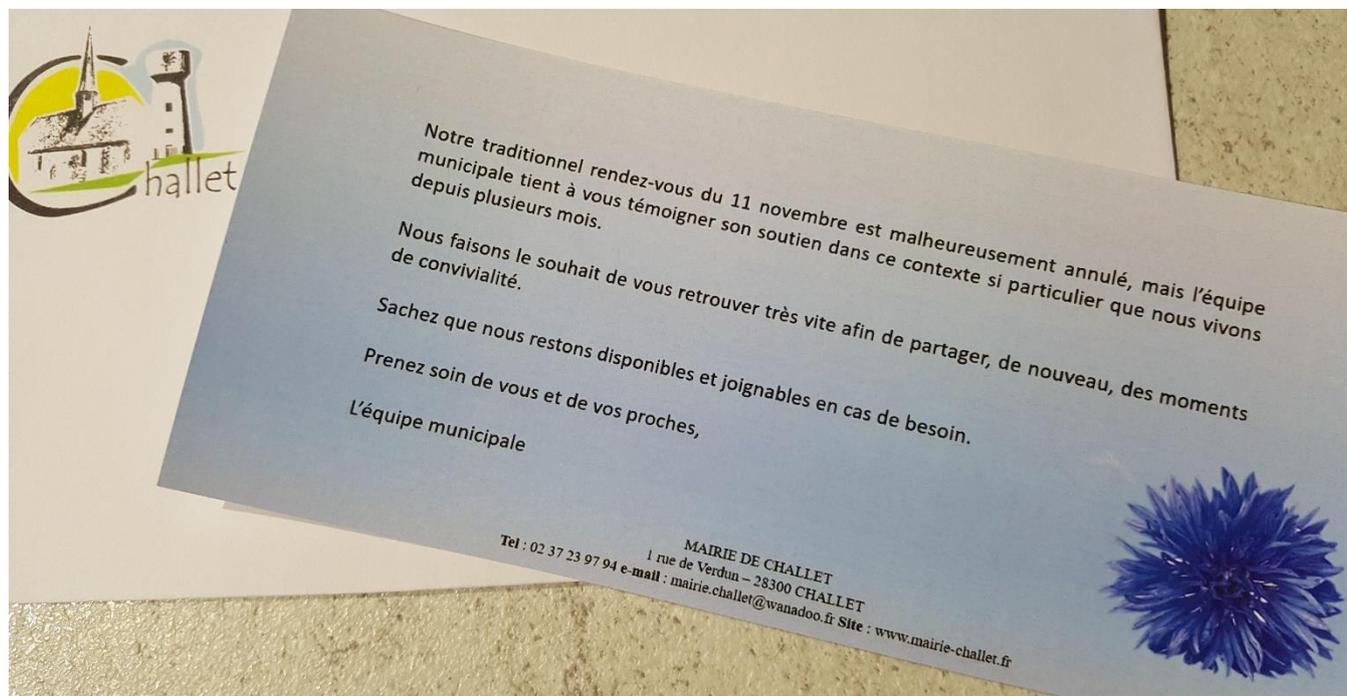
Résultats encourageants pour la section présidée par Frédéric BORGES. Bravo !



11 novembre :

A nouveau, un devoir de mémoire sous une commémoration particulière... et confinée.

Une pensée à nos Aînés et aux habitants de 65 ans et +, qui ont vu leur banquet traditionnel annulé en raison de la crise sanitaire. La Municipalité a essayé de leur apporter un peu de réconfort en distribuant une petite carte à leur intention en cette période où il faut maintenir l'écoute, les liens malgré les restrictions ! cette carte rappelait nos coordonnées afin de nous joindre si besoin et lutter contre l'isolement.



Noël :

Malgré le contexte, il était important de finir l'année avec l'esprit de Noël. Une distribution de chocolats qui a fait le bonheur des petits comme des grands. Le Père Noël du comité des fêtes a reçu une trentaine d'enfants du village, ravis pour certains d'immortaliser le moment !



Distribution des colis :

Environ 50 colis ont été distribués les 19 et 20 décembre. Comme tous les ans, la Municipalité offre un colis de fin d'année à leurs Aînés (+ 65 ans)...mais cette année, ils avaient une saveur locale ! En effet, 8 à 9 produits locaux constituaient le colis afin de faire découvrir ces produits/marques du département.

Cela a également permis aux élus de rendre une petite visite (masquée), de s'assurer que tout va pour le mieux et, chez certains, de rompre l'isolement l'instant d'un moment même si leur famille proche veille sur eux... "Une vigilance renforcée et indispensable pour les élus surtout en cette période de crise sanitaire inédite".

Nouveauté cette année : l'équipe municipale a également eu une attention pour leurs professionnelles, leurs assistantes maternelles qui exercent dans des conditions inhabituelles voire difficiles avec tous les protocoles.

"Il était important d'être solidaires avec elles et d'être reconnaissants !"



Ici sur la photo : Isabelle Fermin et Hélène Denieault autour de Denise Rigot, doyenne sur la commune (92 ans).



Section marche :

Après l'aïkido et la pétanque, SLC « Sports et Loisirs Calétusiens » lance une nouvelle section sportive : la marche.

Vous êtes nombreux à pratiquer cette activité, alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Retrouvez Murielle et Philippe WOIVRE et parcourez quelques kilomètres de marche autour de notre village pour votre bien-être.

Avec le confinement, le lancement a pris du retard, donc surveillez les informations pour sa mise en place de façon plus régulière et active.

Yoga :

En raison de la crise sanitaire actuelle, les cours de yoga du jeudi, organisés par l'AFR, n'ont pu reprendre à la salle communale de Challet. Ils s'exercent dans la salle des fêtes de Clévilliers, plus grande, pour accueillir les adhérents dans les meilleures conditions de sécurité. Dès que la situation sera meilleure, ces cours reviendront sur notre commune comme auparavant.

Bibliothèque :

Afin de répondre au mieux et avoir une amplitude d'horaires plus pertinente, la bibliothèque va voir ses horaires changés.

Une réflexion est en cours avec l'association qui a décidé de faire revivre cet endroit.

Calendrier des pompiers :

L'amicale des pompiers de Challet/Clévilliers rappelle qu'en raison du contexte sanitaire, la tournée des calendriers n'a pu se réaliser dans les conditions habituelles. Cependant, une cagnotte en ligne a été mise en place et vous avez la possibilité de déposer vos dons dans leur boîte aux lettres, à l'Arsenal. Ensuite, ils distribueront le(s) calendrier(s) dans vos boîtes.

Comité des fêtes :

L'AG, n'ayant pas pu avoir lieu courant 2020, a été reportée. Celle-ci sera probablement organisée début 2021.

Tous travaux
de Menuiserie

Fenêtres
Volets
Portails
Bois
Pvc
Alu



Agencement
sur mesure

Intér / Exter
Cuisines
Parquets
Terrasses
Isolation
Cloison

Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

www.menuiserie-tachat-agencement.com

LE GARDE MANGER

06 11 75 75 25

www.legardemanger28.com



PRISE DE COMMANDE	DEBUT DE CUISSON	FIN DE SERVICE
16H00	18H00	20H30

A Challet le mardi semaine paire

Présent également à :

- Châteauneuf en Thymerais le lundi
- Favières le mardi semaine impaire
- Villemeux sur Eure le jeudi
- Maintenon le vendredi

Poissonnerie Richard Nowak

Tous les produits frais de la mer
Depuis 1987

06 10 49 14 43

Plateaux de fruits de mer
toutes saisons sur commande
Tous poissons fumés

Circule à Challet le mardi vers 13h00



Présent également à :

- Lèves (parking Coccinelle) tous les vendredis
- St Prest tous les samedis matins
- Gallardon les mercredis matins

LA FEUILLANTINE

BOULANGERIE PATISSERIE

FACEBOOK LA FEUILLANTINE
BOULANGERIE PATISSERIE

HORAIRES BOUTIQUE

Lundi :	Fermé
Mardi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Mercredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Jeudi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Vendredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Samedi :	7h - 19h30
Dimanche :	7h - 13h30

02 37 65 28 19
PELLETIERC@NEUF.FR

2 RUE DE BAILLETTE
TREMBLAY LES VILLAGES

Halte aux incivilités !

Devant les nombreux déchets ramassés aux abords de la commune et des containers, la municipalité a dû dépenser 715 € pour évacuer une benne de 2,5 tonnes : gravats, encombrants, divers déchets...



Quelques habitudes simples pour mettre un terme à ces mauvaises pratiques :

- Consulter le calendrier de collectes « Chartres Métropole » afin d'organiser au mieux sa collecte de déchets et d'encombrants,
- Se rendre en déchetterie pour les déchets ne faisant pas l'objet de ramassage tels que les cartons, les pots de peinture, l'électroménager ...



Les containers, situés rue de la République, sont uniquement réservés aux déchets recyclables.

Rien ne doit être déposé au pied des colonnes d'apports volontaires.

Chacun se doit d'être acteur du bon maintien de propreté de sa commune !

Déjections canines :

Depuis le confinement, il n'y a jamais eu autant de compagnons à 4 pattes en promenade. Cela augmente le nombre de 🐾 sur les trottoirs.

Nous comptons sur votre sens du civisme pour les ramasser.



Nuisances sonores : rappel

L'arrêté préfectoral N° 2012247-0004 du 3 septembre 2012 règlemente les nuisances sonores.

L'utilisation des tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire et doit être réalisé dans les trois mois suivants le 16^{ème} anniversaire,

Rendez-vous à la mairie du domicile muni des pièces suivantes :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Plus d'informations : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete



Le recensement entraîne l'inscription d'office sur la liste électorale.

L'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. En dehors des jeunes de 18 ans, dont l'inscription est automatique suite au recensement militaire effectué à leurs 16 ans, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Comment s'inscrire ?

- En se rendant à la mairie avec les pièces suivantes :
 - Formulaire d'inscription (disponible en mairie)
 - Une Pièce d'identité
 - Un Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Par courrier
- En ligne sur www.service-public.fr



Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Plus d'informations : www.service-public.fr

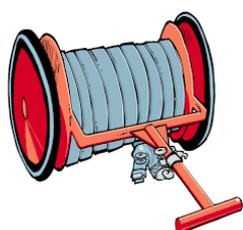
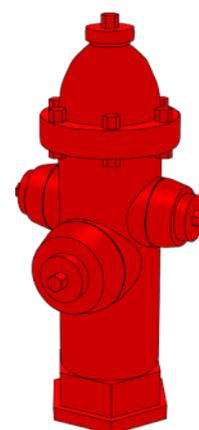


Contrôler son inscription sur le site du service public :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/sercices-en-ligne-et-formulaires/ISE

Quel spectacle de désolation !

A nouveau, cette année, notre village a été victime des flammes. Les 5 et 6 août, 2 incendies d'origine volontaire ont eu lieu et ont marqué les habitants. Nous saluons le dévouement et le professionnalisme des pompiers et des agriculteurs qui ont maîtrisé ces feux. Des remerciements également aux habitants qui n'ont pas hésité à aider en attendant les secours. Un très beau travail d'équipe et une belle solidarité.



Naissances

Le 3 février 2020
BOUDAUD Clément



Mariages

Le 5 septembre 2020
Monsieur GONÇALVES JERÓNIMO Américo
Et Madame QUEIRÓS LOUREIRO Nazaré

Le 12 septembre 2020
Monsieur NIVault Jean-Yves
Et Madame LUONG Marie Kim-Lan



Décès et inhumations

Le 14 mars 2020
Monsieur TACHAT Robert

Le 21 mars 2020
Monsieur GUERIN Serge

Le 9 avril 2020
Monsieur ODIE Robert

Le 11 avril 2020
Monsieur CARMOIN Raymond

Le 17 avril 2020
Madame CHAPRON épouse CARMOIN Odette

Le 22 juillet 2020
Madame QUINTIN épouse HOYAU Paulette



Quatre communes constituent le SIRPEC (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers) : Clévilliers, Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmert.

Président : Alain BELLAMY (maire de Clévilliers)

Vice-Présidente : Hélène DENIEAULT (maire de Challet)

Coordonnées du SIRPEC : Mairie de Clévilliers - 02.37.23.96.22

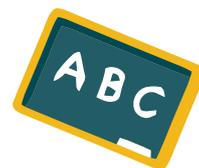
L'école compte 187 élèves répartis en 8 classes. Elle dispose des services nécessaires comme la restauration collective, la garderie du matin et du soir, l'étude dirigée et du ramassage scolaire.

Directrice : Isabelle DAMY

Coordonnées de l'école de Clévilliers : 02.37.23.90.38

Une Association de Parents d'Elèves (l'APE) est présente et très active. Elle reste mobilisée pour soutenir des projets scolaires et financer des achats de matériels pédagogiques et éducatifs pour les élèves. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur soutien !

ape.ecole.clevilliers@gmail.com



Ecole Primaire Clévilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe PS-MS-GS

2020/2021

Ecole Primaire Clévilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe PS-MS

2020/2021



Ecole Primaire Clévilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe MS-GS

2020/2021



Ecole Primaire Clevilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe CP

2020/2021

Ecole Primaire Clevilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe CE1

2020/2021



Ecole Primaire Clevilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe CE2

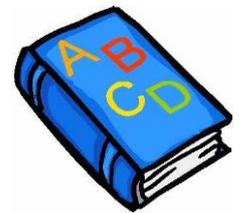
2020/2021

Ecole Primaire Clevilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe CE2-CM1

2020/2021



Ecole Primaire Clevilliers-Challet
CLEVILLIERS



Classe CM1-CM2

2020/2021



BRAVO RAPHAEL ! MEDAILLE D'OR !

Voici une interview du lauréat du concours « meilleur apprenti départemental, en plomberie-chauffage » qui s'est déroulé du 26 au 28 mars 2020 à Blois.

Raphaël VIGNE, 19 ans, va nous parler de son parcours (rencontre avec Madame le Maire, le 17 novembre, en mairie).



Quelques mots sur ton parcours et tes ambitions :

Après le collège, je ne savais pas trop ce que je voulais faire mais au hasard d'un stage, j'ai su que je voulais continuer dans ce domaine : la plomberie et surtout continuer vers la climatisation.

Après avoir obtenu mon CAP, je suis actuellement en BP monteur, installateur en génie climatique au CFA du Bâtiment de Chartres. Mon maître d'apprentissage est Romain PASCAL de Poisvilliers.

Je souhaite vraiment percer dans le domaine de la climatisation qui évolue beaucoup. Je vais faire mes armes chez mon patron, j'ai encore à apprendre et j'aime travailler au contact des particuliers. Je préfère voir du monde que travailler sur un gros chantier sans contact humain.

Comment s'est déroulé ta préparation au concours ? Gagner a-t-il changé quelque chose pour toi ?

Les professeurs nous ont bien guidés. Nous étions bien accompagnés par l'équipe des Worldskills* pendant le stage. J'ai eu des cours de sophrologie, de préparation physique et sportive. Oui j'ai stressé un peu surtout qu'au vu du contexte les conditions d'examen étaient différentes. Il y avait moins de monde aussi. J'ai réalisé ma pièce en un temps donné et j'ai réussi !

Cette expérience fait grandir ! cela nous apprend l'organisation.

Cette médaille d'Or m'a qualifié pour les nationales à Lyon. Avec le COVID cela a été reporté. Si je gagne, ce sera l'étape européenne puis mondiale !

* Les **Olympiades des métiers**, connues mondialement sous le nom de **WorldSkills**, se présentent comme l'unique compétition internationale des métiers, à l'image des jeux Olympiques pour les sports. Cette compétition internationale est unique au monde.

Tous les deux ans, près de 1 200 jeunes âgés de moins de 23 ans et originaires de tous les continents se mesurent dans près de cinquante métiers de différents domaines.



Un conseil pour celles et ceux qui voudraient réussir dans ce domaine :

Il faut se lancer, ne pas hésiter et aimer ce travail. Il faut croire en soi et ne pas baisser les bras.

Il y a beaucoup de débouchés. Être manuel, patient et communicatif et réfléchir (capacité d'analyse).

Quels sont tes centres d'intérêts / loisirs ?

Je suis également pompier volontaire au sein des Pompiers de Challet/Clévilliers. C'est une super expérience. Petit, je n'y pensais pas, ce n'était pas forcément un rêve de gamin et puis l'envie d'aider les gens a été plus forte. Je me suis intéressé à ce corps et je me suis rapproché de l'Adjudant-Chef Audureau. J'ai encore beaucoup de formation à faire.

Encouragement de Mme Le Maire et de l'équipe municipale :

Nous sommes fiers de notre jeune Raphaël ! Un calétusien brillant et volontaire. Son sérieux et ses qualités le feront progresser encore plus. Son parcours est un bel exemple pour les jeunes, qu'ils n'hésitent pas à aller au bout de leurs envies. Nous lui souhaitons de réussir et que ces projets se réalisent.

Bravo et merci Raphaël pour ton engagement au sein de nos pompiers.



01 Je modifie l'extérieur

en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...

> DÉCLARATION PRÉALABLE

02 J'aménage mon garage en pièce habitable

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m²
- il fait plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m²
- il fait plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

03 Je crée ou modifie une ouverture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

04 J'installe des panneaux solaires

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

05 Je rénove la toiture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

06 J'installe une fenêtre dans le toit

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

07 J'installe un abri de jardin

- de moins de 5m²

> AUCUNE FORMALITÉ*

- entre 5 m² et 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

* en respectant tout de même le règlement du PLU.

08 Je construis une véranda

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- de moins de 40 m²
- de plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- de moins de 20 m²
- de plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

09 Je rénove ma façade

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an

> AUCUNE FORMALITÉ

- de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut)

> DÉCLARATION PRÉALABLE

- de plus de 100 m² ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc.).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que le montant varie d'une commune à une autre.

Cette taxe est payable en deux fois, à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire ou Déclaration Préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

www.tax-amenagement.fr

Données cadastrales

Vous souhaitez obtenir un extrait du plan cadastral ?

Vous pouvez obtenir ces informations depuis votre domicile, sur votre ordinateur, en consultant le site : **www.cadastre.gouv.fr**

Vous pourrez ainsi consulter gratuitement et imprimer des extraits de plan normalisés ou non aux formats A4 et A3.

Vous souhaitez obtenir un relevé de propriété de l'un de vos biens ?

Vous pouvez vous rendre sur la messagerie sécurisée de votre espace en ligne et déposer une demande en mentionnant les informations suivantes :

- Le nom du propriétaire
- Le nom de la commune
- La référence parcellaire

Vous souhaitez obtenir un relevé de propriété du bien d'un tiers ?

Vous pouvez télécharger l'imprimé 6815-EM-SD à partir de la barre de recherche du site **www.impot.gouv.fr**, le remplir et ensuite le déposer sur la messagerie sécurisée.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez vous adresser au service des Impôts Fonciers de Chartres au 02 37 18 70 83. Les relevés de propriété vous seront remis dans un délai d'environ huit jours.

MAIRIE

1, rue de Verdun.

02 37 23 97 94

mairie.challet@wanadoo.fr

<http://www.mairie-challet.fr>

Ouverture du secrétariat

Mardi de 14h à 19h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 17h à 19h ou sur rendez-vous

NUMEROS D'URGENCE

Samu : **15**

Police : **17**

Brigade de Chartres : **02 37 91 27 10**

Pompiers : **18 ou 112**

Sans abri : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Delphine DOS SANTOS : 8, Rue du Friche

02 37 32 53 68

Mme Elodie VILAIN : 8, rue de Fresnay

06 34 41 92 70

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Laure HAMMOUCHE assure une permanence en mairie de Clévilliers (sur Rdv) le 3^{ème} mardi du mois.

02 37 23 52 13 (secrétariat) ou 02 37 37 23 52 00

MEDICAL

Pharmacie de garde : le **3237**

Pharmacie la plus proche :

2 Bis, place de l'Eglise Tremblay- les –Villages

02 37 65 22 73

Médecins généralistes les plus proches

- 8, rue du Dr Taugourdeau Tremblay-les-Villages
02 37 65 28 04.

- 1, rue de la Libération Bailleau-l'Evêque

02 37 22 93 32 / 02 37 22 97 72

AUXILIAIRES MEDICALES

- Pédicure - Podologue

31 rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages

06 24 40 07 75

- Kinésithérapeutes

3 impasse Chardonnière - Tremblay-les-Villages

02 37 65 23 66

CABINETS DE SOINS INFIRMIERS

- 1, rue de la Libération - Bailleau-L'Evêque

02 37 22 97 72

- 31, rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages

02 37 65 22 60

HOPITAUX

- Hôpitaux de Chartres - Le Coudray

02 37 30 30 30 - <http://www.ch-chartres.fr>

- Centre hospitalier Victor Jouselin – Dreux

02 37 51 52 53- <http://www.ch-dreux.fr>

- ELSAM – Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers

02 37 18 41 00 - <http://hpel.care>

Tabac – Presse – Jeux – Livraison à domicile

Alimentation Générale
Olivier Locket

35 rue du docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

Magasin
Entièrement
Rénové

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi,
Jeudi, Vendredi
7h-13h • 15h-19h30

Samedi
8h30-13h • 15h-19h30

Dimanche
9h30-13h

02 37 65 28 10
epicerie.lochet@gmail.com

Livraison à domicile 15km
autour de TREMBLAY LES VILLAGES

COMMANDER
EN LIGNE www.epicerie-lochet-28.fr

SERVICES TECHNIQUES

Electricité : SYNELVA

12, rue du Président Kennedy 28110 Lucé

- Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- Accueil téléphonique : 02 37 91 80 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

- Accueil technique : 02 37 91 80 30, du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

<http://www.rseipc.fr>

Eau : Cm Eau

Zone « Les Jardins d'Entreprises » - Immeuble Technopolis / Bâtiment A – 4, rue Blaise Pascal 28000 Chartres.

- Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Accueil téléphonique : 02 34 43 90 22

<http://www.cmeau.com>

DECHETS

Déchetterie la plus proche :

ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles 28130 Pierres

<http://www.sitreva.fr>

Chartres métropole met également 4 déchetteries à votre disposition : Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des Bois (<http://www.chartresmetropole.fr>).

Déchets verts

D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmert que Chartres Métropole met à disposition.

Encombrants

Ce service est assuré deux fois dans l'année les 28/05/2021 et 24/11/2021, ces dates figurent sur le calendrier de ramassage des ordures ménagères. **Les encombrants doivent être sortis la veille après 19h.**

N'hésitez pas à consulter les sites internet de la mairie et de Chartres Métropole.

Déchets recyclables :

Les containers, situés rue de la République, sont uniquement réservés aux déchets recyclables. Pour le reste les déchetteries de Pierres et Chartres Métropole sont à votre disposition.



COMMERCES AMBULANTS

- Le Garde Manger 28, pizza à emporter tous les mardis soir des semaines paires rue de la République.
06 11 75 75 25 (commande à partir de 16h00)
www.legardemanger28.com
- Boucherie DARMIGNY de Clévilliers circule le vendredi.
- Poissonnerie NOVAK circule le mardi vers 13h.

ARTISANS & COMMERCANTS LOCAUX

- Mr Dimitri TACHAT, menuiseries et agencements
2, rue Gauvaine.
02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18
<http://www.menuiserie-tachat-agencement.com>
- A & F CHALLET VINS DISTRIBUTION :
7, rue de l'Europe.
02 37 23 95 75
<http://www.challetvins.com>
- Mme Violette ORTORE, Esthéticienne
24, rue de la République.
06 33 41 52 71

CHAMBRES D'HOTES

Mr Pierre-Yves DUPUY : 16, rue de la République

02 37 23 96 76 / 06 83 04 53 53.

dupuy.pierre-yves@wanadoo.fr

<http://lesjardinsdiris.e-monsite.com>

AGENCE POSTALE

Mairie de Clévilliers

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00, Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00, Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

02 37 23 91 57

PAROISSE St-YVES-DES-TROIS-VALLEES

Le Père Don René-François CHARBONNEL - Curé

28, rue Maunoury 28130 MAINTENON

02 37 23 01 28

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

www.paroissemaintenon.com

FOURRIERE ANIMALE DEPARTEMENTALE

Mondonville, 28300 Amilly

Tél : 02 37 36 02 04 ou 06 48 85 68 88

Mots croisés gagnants !

Retrouvez le mot gagnant en complétant cette grille de mots croisés et envoyez le par mail à mairie.challet@wanadoo.fr ou déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie (avec vos coordonnées) avant le **31/01/2021**. Un tirage au sort, parmi toutes les bonnes réponses, désignera le gagnant du cadeau surprise.



C'est à vous de jouer !

Horizontalement

1. La tenue pour être à l'aise sur le terrain. **6.** Ouverture solennelle des jeux. **14.** Vague d'allégresse dans les tribunes. **17.** A l'entendre, c'est un vétéran. **18.** Le décathlon en comprend dix. **20.** Elle est aussi sur les terrains. **22.** Dans. **23.** Battant. **25.** Supposition. **26.** Elle est de marque pour le score. **28.** Elle fait bénéfice. **31.** Quand on manque d'adresse. **33.** Pour un tour. **34.** Trop vieux pour participer. **35.** Il a ses sports. **37.** Mal accueilli. **38.** Un certain comité. **41.** Construction de scène. **42.** Ils sont en jambes. **44.** Acrobaties de gymnaste. **46.** Arrivas au même point. **49.** Ouverture de marque. **50.** En série. **52.** Chance. **53.** Vétéran à éliminer. **54.** Un saut. **56.** Certains rayons. **57.** Pour aider à passer dans l'arène. **59.** Sprint. **61.** La boxe en est un. **62.** Tel le cheval refusant l'obstacle. **65.** Très importants. **67.** Régulièrement intéressé dans son effort. **69.** Gagna haut la main. **70.** Epuisées. **71.** Numéro de dossard. **72.** Téméraire. **73.** Petite, elle roule. **74.** Prix du transport. **75.** Il avance en liquide. **77.** Spectacle d'après-midi. **79.** Coup de front en balle de foot. **81.** Acide fondamental pour les protéines. **82.** Une preuve de compte en banque. **83.** Transpercées. **84.** Assortiments. **86.** Bicyclette. **88.** Passage où on ne perd pas pied. **89.** Réglementera. **91.** La sienne. **92.** Jeu de jeu. **93.** Choisie. **95.** Mot de parachutiste. **96.** Crosses de hockey sur glace. **99.** Intra-muros. **101.** Bon moyen de décompresser. **105.** Me déplacerais. **106.** Dans les affaires de sport. **109.** Reliquat. **111.** Arme d'escrimeur. **112.** Etudier. **114.** Sans graisse sur le squelette. **115.** Propices aux sports nautiques. **116.** Soigneur de l'étalon. **117.** Pronom. **118.** Un jeune qui monte.

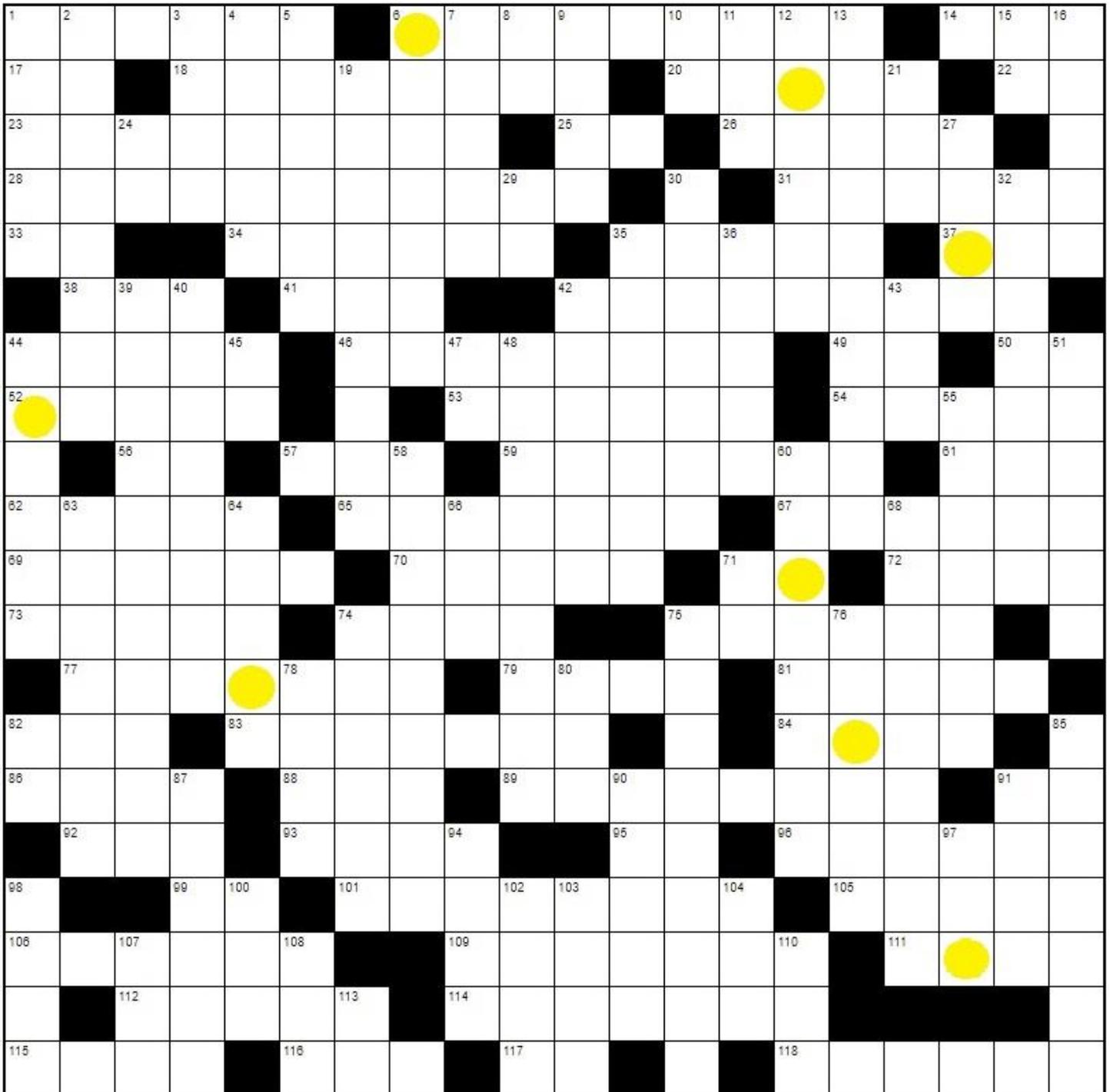
Verticalement

1. Activité physique. **2.** Il peut être renversant sur ring. **3.** Moteur de voiliers. **4.** Espionnas. **5.** Elles portent les drapeaux. **6.** Sport de glace. **7.** Il donne le goût à la chose. **8.** Un recruteur en herbe. **9.** Crochet double. **10.** Un début d'offre. **11.** On peut y naviguer. **12.** A visionner pour parfaire les gestes. **13.** Mises à bord pour l'aventure nautique. **15.** Chemin de halage. **16.** 2004 est celle des JO à Athènes. **19.** Elle peut mettre le feu. **21.** Le gagnant du vote. **24.** Dans le coup. **27.** Au bout de l'hameçon. **29.** Bout de témoin. **30.** Dernières rencontres en compétition. **32.** Danse hongroise. **35.** Te tâtes. **36.** Tends vers un but. **39.** Gravé dans la mémoire. **40.** Travaillent. **42.** Catégorie de jeune sportif. **43.** Souvent avec les autres. **44.** De poids, disque, marteau et javelot. **45.** Entrée dans le stade. **47.** Champion. **48.** Championnes à la course. **51.** Cérémonial. **55.** Calendriers des rencontres. **58.** Engagement au basket. **60.** Chaussures d'été. **63.** Elles nous font manquer de pêche. **64.** Début d'intérêt. **66.** Il est doué, même sans tête. **68.** La course du marin seul maître à bord. **71.** A l'écouter, il est mal accueilli. **74.** Elle fait autorité. **75.** Des tablettes de chocolat en poitrine. **76.** Il peut supprimer le rebond de la balle. **78.** Libre, c'est du crawl. **80.** Vit. **82.** rendez-vous. **85.** Un des volleyeur dans l'équipe. **87.** Emporteras. **90.** Surexcité. **91.** Glisse sur pente neigeuse. **94.** Monnaie européennes. **97.** Direction à suivre. **98.** Pour remplir la coupe de pétillant. **100.** Un certain vélo. **102.** Essai. **103.** Bien charpenté. **104.** Ecole supérieure. **107.** Enlevé. **108.** Sa route est bien connue des véliplanchistes de Hyères. **110.** A poser sur le green. **113.** Il chauffait les régates en felouques.

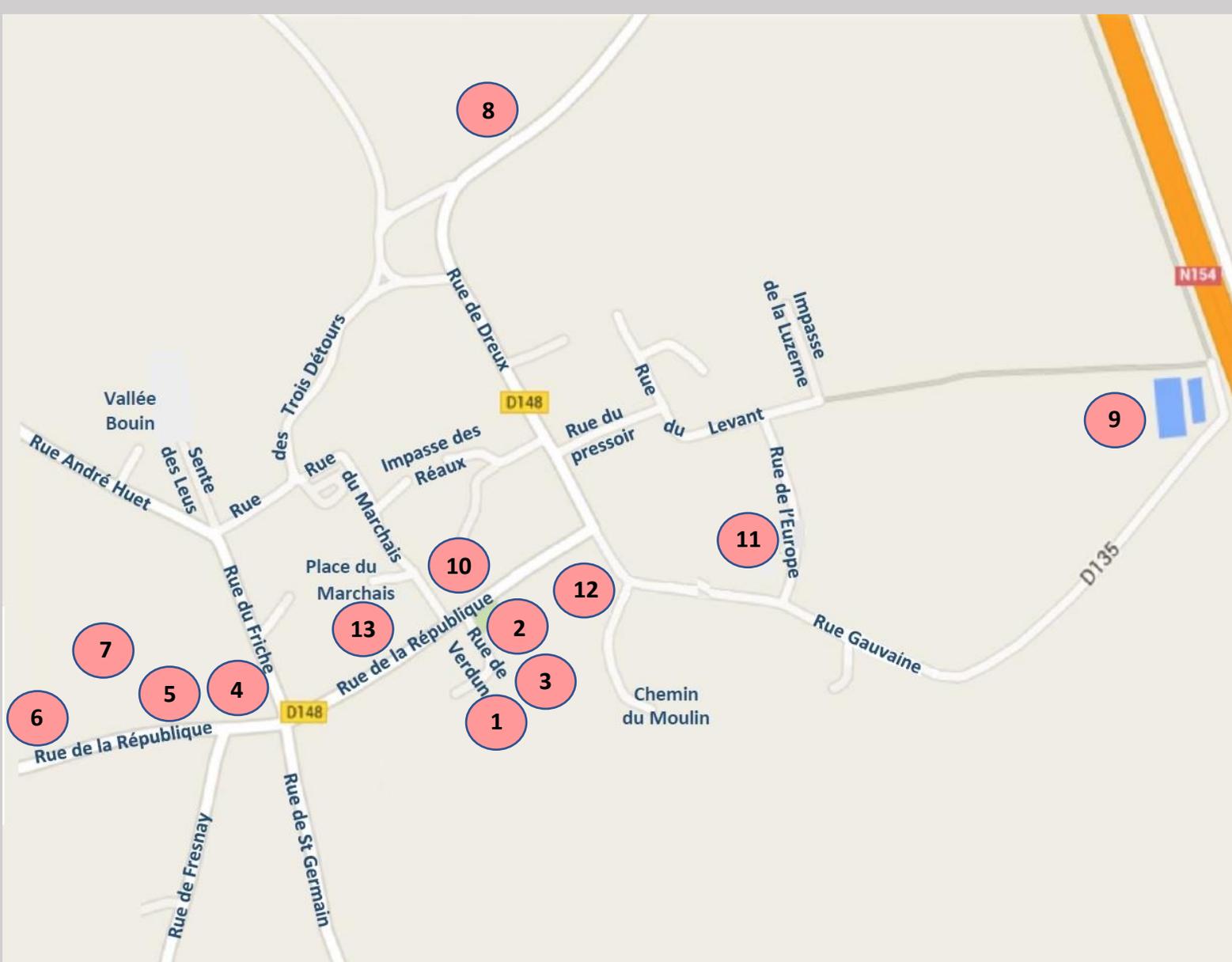
Mot gagnant



--	--	--	--	--	--	--	--



Marie-France GAUTHIER



Bâtiments communaux

- | | | |
|----------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| 1 Mairie | 4 Salle et logement communal | 7 Terrain de sport |
| 2 Eglise | 5 Arsenal des pompiers | 8 Cimetière |
| 3 Salle paroissiale | 6 Château d'eau | 9 Bassins de lagunage |

Commerçants et artisans

- | | |
|---|---|
| 10 Chambres d'hôtes à la ferme DUPUY | 12 Menuiserie TACHAT agencement |
| 11 Cave A & F Challet vins | 13 Esthéticienne, V. ORTORE « Même pas mal » |

Toute l'année,
 Retrouvez l'actualité de la commune de Challet :
www.mairie-challet.fr
 Facebook
 Panneau Pocket